

vent entre cet édifice-ci et la rue Wellington ne sont pas éclairés à la lumière électrique. Le gaz est de très mauvaise qualité.

Sir HECTOR LANGEVIN : Si nous éclairions ces terrains à la lumière électrique, il nous faudrait faire poser des fils, ce qui les défigurerait. Plus tard, lorsque nous aurons l'appareil ici ou dans l'un des autres édifices, nous pourrions éclairer ces terrains à la lumière électrique, de même que les édifices, mais à présent, cela gênerait certainement l'apparence des terrains. L'honorable député remarquera que nous avons eu soin, en éclairant la rue Wellington, de faire poser les lumières de l'autre côté de la rue, et non de ce côté-ci, afin de ne pas gêner l'apparence de ces terrains.

M. WATSON : Ces fils pourraient être posés sous terre.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je vais y songer.

Service téléphonique, édifices publics, Ottawa..... \$3,200

M. SOMERVILLE : Quel loyer paie-t-on pour chaque téléphone ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je crois que c'est \$30.

M. SOMERVILLE : Comment se fait-il que l'on exige plus ici que dans les autres villes ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je l'ignore, mais nous ne payons pas plus cher que l'on paie dans la ville.

Parc du Major, Ottawa..... \$6,000

M. DAVIES : Je dois protester encore une fois contre cette dépense comme absolument injustifiable. Si vous visitez d'autres villes du Canada, tout aussi importantes qu'Ottawa, vous y verrez de jardins publics beaucoup plus beaux et mieux entretenus que celui-ci, mais entretenus aux frais de ces villes respectives. Les membres de cette chambre qui voudront visiter Halifax, y verront des jardins magnifiques, entretenus aux frais de la ville, où les citoyens vont se récréer et s'amuser, et ils ne viennent pas se lamenter au parlement du Canada, et nous demander d'entretenir leurs jardins. Allez voir la ville que je représente moi-même ; nous entretenons à nos propres frais nos jardins sans venir solliciter de l'aide du gouvernement. Pour quelle raison demanderait-on aux contribuables du Canada de payer \$6,000 pour entretenir le parc du Major ? Cela est absolument injustifiable. Si les citoyens d'Ottawa veulent un jardin, si cela augmente la beauté de la ville, fort bien ; mais qu'ils l'entretiennent eux-mêmes. Nous savons tous qu'ils ont déjà eu une assez large part des deniers publics ; les contribuables du Canada contribuent tous au soutien d'Ottawa, et je dis que cet item est tout à fait injustifiable, à moins que l'on ne vote de l'argent pour un semblable objet à toutes les autres villes du pays.

Sir HECTOR LANGEVIN : Nous payons cet argent conformément à une convention passée il y a quelques années avec la ville d'Ottawa, et en vertu de laquelle le gouvernement prend soin de certaines propriétés de la ville, parce que les édifices publics sont exemptés du paiement des taxes imposées par la ville. C'est pour cette raison que la ville demande quelque chose en retour. Cette pro-

priété a été transportée à la ville d'Ottawa il y a dix-sept ans, mais la ville ne pouvait pas l'entretenir. Bien qu'elle soit la capitale, elle n'a pas les moyens de la faire.

M. DAVIES (I.P.-E) : Elle est aussi riche que n'importe quelle autre ville.

Sir HECTOR LANGEVIN : Mais cette propriété ayant appartenu au gouvernement, il l'a remise à cette époque, et a fait avec la ville une convention par laquelle il s'est engagé à l'entretenir comme parc, à moins qu'il n'en eût besoin pour un autre usage ; car l'on songeait un peu alors à construire sur ce site une nouvelle résidence pour le gouverneur général, mais l'on a continué à faire usage de l'ancienne résidence. Le parc avoisine le terrain sur lequel s'élevaient les édifices du gouvernement, et il doit assurément être entretenu en bon état. Je ne crois pas que nous devions refuser \$6,000 pour cette fin.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne vois point que la ville d'Ottawa ait tant perdu par une dépense de quatre ou cinq millions des deniers publics pour l'érection des édifices du gouvernement, et par le soutien d'un régiment d'environ mille hommes avec leurs femmes et leurs enfants, à un coût énorme pour le public. Le court et le long de l'affaire, c'est que la ville d'Ottawa a retiré un profit extraordinaire, comme chacun le sait, de l'établissement du siège du gouvernement ici. La valeur de chaque lot de terre dans Ottawa a été doublée, triplée, quadruplée par l'établissement du siège du gouvernement dans cette ville. C'est le comble de l'absurdité pour les citoyens d'Ottawa d'émettre cette prétention, après tout ce qui a été fait pour eux.

M. WELDON (Saint-Jean) : Le même argument pour une exemption de taxes s'appliquerait à toutes les villes. La ville d'Ottawa n'a rien abandonné. Dans chaque ville, les propriétés de la Couronne sont exemptes de taxes et il n'y a aucune raison pour que les citoyens d'Ottawa n'entretiennent pas à leurs propres frais leurs parcs publics, comme les citoyens de toutes les autres villes.

M. JONES : Le ministre des travaux publics dit que ceci résulte d'une convention faite il y a quelques années avec la ville d'Ottawa. S'il avait déclaré que c'est une partie d'une convention conclue par le présent gouvernement avec la ville d'Ottawa, il aurait exposé tous les faits. Mais il aurait dû dire que sous l'administration de M. Mackenzie, ce dernier a fait un arrangement avec la ville d'Ottawa par lequel les citoyens devaient se charger de ce parc du Major et l'embellir eux-mêmes. Il a proposé en premier lieu, de deux choses l'une—soit de vendre cette propriété pour des fins publiques et d'en verser le prix dans la caisse du pays, en la laissant acheter par n'importe quel spéculateur, soit de laisser la ville en prendre possession, et tandis que nous en aurions la propriété nominale, de permettre à la ville de l'orner et de l'embellir à sa discrétion. Voilà l'arrangement auquel les citoyens d'Ottawa ont acquiescé avec plaisir sous l'administration de M. Mackenzie. Mais lorsque le gouvernement changea, malheureusement pour les intérêts du pays, le cabinet actuel crut devoir faire une autre convention avec les citoyens d'Ottawa, et il les libéra de la tâche dont ils s'étaient volontiers chargés et, comme la chambre le sait, il